



**direction de l'enfance, de la jeunesse
et de la cohésion sociale**

service des écoles
primaires et secondaires

Conseil d'établissements lausannois
case postale 5032 - 1002 Lausanne

*PV pour adoption lors de la prochaine
séance de Commission du 15.06.2015*

Notes de la séance de la Commission de Floréal Lundi 4 mai 2015, de 20h00 à 22h00

- Parents :** Mmes Helena **Fukami-Nilsson**, Raphaëlle **Deshayes**,
M. Claudio **Chiarini**
- Professionnels :** Mme Christine **Grognuz**, Maria **Garcia Cenarro**,
MM. David **Roth**, José **Rumo**
- Organisations :** Mmes Katia **Magnenat**, Monique **Corbaz**, Françoise **Maeder**
- Autorités politiques :** Mme Elisabeth **Müller**
- Excusés/absents :** Mmes Sylvie **Winkler** (directrice), Semra **Ösüz**, Ayse **Özkan**, Ursula **Utz**,
Sandy **Favre Borges**
M. Philippe **Mivelaz**

1. Adoption de l'ordre du jour

Adopté

2. Liste de présence

Absent-e-s : Mmes Öksüz, Özkan, Favre Borges, Utz et Winkler. M. Mivelaz.

3. Notes de la séance du 26 janvier 2015

PV adopté.

4. Communication du bureau

- Mmes Öksüz et Özkan vont donner leur démission ;
- Mme Fabienne de Pietro reprend une partie du cahier des charges de Mme Claire Attinger au Service des Ecoles ; ce dernier comprend tout ce qui touche au domaine du parascolaire ;
- La commission est à la recherche d'un membre qui représenterait la commission d'établissement de Floréal lors de la soirée de présentation destinée aux parents des futurs élèves de 1P du 19 mai 2015. Les informations que nous avons reçues concernant cet événement ne sont pas très claires. Les commissions d'établissements doivent-elles participer à la présentation du mois de mai ou à celle destinée uniquement aux parents dont les enfants fréquentent l'établissement de Floréal ? Mme Magnenat se renseignera auprès de la ville ;
- Un bon d'achat pour des livres sera envoyé à Mme Winkler avec l'argent récolté auprès des membres de la commission.

5. Communication de la direction

- Un bref récapitulatif du déroulement ainsi que du dispositif de la soirée de présentation destinée aux parents des futurs élèves de 1P du 19 mai 2015 est fait aux membres de la commission ;
- Lors de la dernière séance, Mme Vionnet, infirmière scolaire, a expliqué quelle était la procédure appliquée en cas de présence de poux à l'école. Suite à cela, des questions et suggestions ont été émises par la commission. Ci-après un extrait du courriel adressé par l'infirmière au bureau de la commission en réponse aux dites réactions :

« J'ai affiché dans les salles des maîtres des collèges de Montriond et Floréal une information-rappel concernant l'attitude des enseignants à avoir en cas de connaissance de la présence de poux dans une classe ; l'intervention de l'infirmière scolaire aura, comme déjà précisé, comme but de déstigmatiser les poux et conseiller les familles quant à la manière de procéder, en distribuant et expliquant la brochure à tous les élèves de la classe concernée.

En accord avec Mme Muller qui me lit en copie, j'ai diffusé ce document à mes deux collègues infirmières de l'établissement, Mmes Stasi et Radreau Preisig, pour qu'elles fassent de même dans leurs collèges, ainsi, l'information émanant des infirmières scolaires sera la même dans tout l'établissement de Floréal.

J'ai également relayé la réflexion des membres de cette commission auprès de Mme Delanoy Ortega, qui me lit en copie également, à savoir :

faire passer le message aux APEMS, CVE, UAPE, via nos deux hiérarchies, de la problématique des poux, dans les différents lieux de vie des élèves et leur fratrie.»

- Les membres de la commission s'interrogent quant à l'avancement des travaux concernant le futur pavillon du collège de Montoie. M. Rūmo, concierge du Collège de Montriond, possédant des informations de dernières fraîcheurs, nous informe qu'actuellement le permis de construire n'a pas été encore délivré ;
- Dès la rentrée scolaire 2015-16, M. D. Roth ne pourra plus représenter la direction de l'établissement primaire de Floréal, car il quitte ce dernier. Idéalement, la commission souhaite que cela soit Mme Pollin, doyenne chargée de direction, qui reprenne ce rôle.

6. Préparation de l'assemblée des parents 2016 (groupe de travail ad'hoc)

- Les membres de la commission souhaitent organiser l'assemblée des parents le samedi 21 mai 2016 ;
- Plusieurs propositions sont émises par les divers membres ; pour ces derniers, il est important de faire participer les enfants à cet événement afin d'attirer les parents. La forme et le fond ne sont pas encore totalement fixés, néanmoins voici les principales idées du dispositif :
 - Durée : entre une demi-journée et une journée ;
 - Lieux : sorte de parcours ludique entre les collèges de l'établissement de Floréal. Au divers « postes », il devrait y avoir une présentation des lieux, un stand de nourriture (ou une soupe commune à un endroit précis du rallye, si cette suggestion est retenue), un stand de la commission, une activité sportive ainsi qu'un lieu de ralliement (collège de Montoie ou le parc de Milan) afin de procéder à l'élection des nouveaux membres de la commission ;
 - Idées fortes : impliquer les parents dans la journée en leur demandant d'animer des étapes du parcours ainsi que les enseignants pour motiver les élèves à prendre part à cette journée, utiliser les ressources disponibles, faire appel aux partenaires de l'école, aux associations, etc. ;
- Avant de travailler plus en détails sur le concept de cette demi-journée/journée, ce projet sera présenté à la direction de l'établissement de Floréal pour validation. Il est en effet indispensable que la commission puisse atteindre les enfants via le circuit de l'école (distribution de flyers via les enseignants) afin de mobiliser un maximum de parents. En cas de réponse positive, la commission créera deux groupes de travail : le premier s'occupera de la communication avec les parents (ex : faire la promotion de cette journée durant la soirée destinée aux parents de 1P en septembre 2015) tandis que le second de celle avec les enseignants.

7. Divers

- La commission d'établissement félicite toutes les personnes qui se sont investies dans l'organisation des 100 ans du collège de Montriond ;
- L'association du Pédibus de Montriond va faire opposition au chantier de l'agrandissement de la gare CFF de Lausanne, car rien n'aurait été prévu au niveau du plan de mobilité durant les huit ans que doivent durer les travaux. Mme Corbaz met en avant l'augmentation massive du trafic, notamment celui des camions qui représentent un danger pour les riverains, mais aussi pour les élèves se rendant aux collèges de Montriond ainsi que celui du Belvédère. L'association du Pédibus, M. Martinet ainsi que Mme Gonzalez ont rendez-vous le mercredi 6 mai 2015 pour parler de cela;
- Mme Magnenat nous informe que l'APE organise en collaboration avec Corref (centre d'orientation, de réinsertion professionnelle et de formation) un cours intitulé « aider son enfant à mieux apprendre » ; ce dernier est destiné aux parents d'élèves. Le prix est de 100 chf/10 heures pour les membres de l'APE et de 130 chf/10 heures pour les non-membres ;
- Le flyer de présentation de la commission est à valider en juin pour permettre sa distribution lors de la soirée destinée aux parents de 1P (septembre 2015).

8. Prochaines séances

- Lundi 15 juin 2015 à 20h au Centre socio-culturel de la Bourdonnette
- Lundi 14 septembre 2015 à 20h dans les locaux de l'APEMS du collège de Tivoli (Mme Garcia se renseigne auprès de M. Dumas, concierge des collèges de Montoie, Tivoli ainsi que des Figuiers).

Lausanne, le 7 mai 2015/SEPS

Place Chauderon 9 Case postale 5032 1002 Lausanne marie.schneider@lausanne.ch http://www.Lausanne.ch
